



LA PLATEFORME SWIFT VISÉE PAR UNE PLAINTE EN BELGIQUE POUR SES SERVICES FINANCIERS FOURNIS À 6 BANQUES ISRAÉLIENNES



Au nom du respect du droit international, l'association Jurdi vient de saisir la justice Belge contre la plateforme Swift. En réclamant la suspension de son accès à six banques israéliennes, elle espère agir « sur les mécanismes systémiques » qui alimentent les crimes commis en Palestine.

MONDE

4min

Publié le 16 décembre 2025

Elisabeth Fleury

0:00/ 3:47 ○

x1



Rue Al-Rashid à Gaza, le 13 décembre 2025. L'association Jurdi pointe une demi-douzaine de banques israéliennes clientes de Swift qui « contribuent directement au financement d'opérations susceptibles de constituer des crimes graves, notamment au regard de la Convention de 1948 sur le génocide ».

© Abood Abusalama/Middle East Images/ABACAPRESS.COM

S'en prendre aux « mécanismes systémiques » qui permettent à Israël de perpétrer un génocide en Palestine : c'est l'objectif d'une action judiciaire que vient d'engager, devant la justice belge, l'association Jurdi (Juristes pour le respect du droit international). Dans le viseur de leur procédure : Swift (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication). Créée en 1973, cette société privée de droit belge assure, à l'échelle du globe, toutes les communications financières, à travers notamment une plate-forme de messagerie sécurisée.

En 2024, plus de 11 000 organisations bancaires et de titres, infrastructures de marché et entreprises sont clientes de Swift dans plus de 200 pays et territoires. Parmi elles, une demi-douzaine de banques israéliennes qui, selon Jurdi, « contribuent directement au financement d'opérations susceptibles de constituer des crimes graves, notamment au regard de la Convention de 1948 sur le génocide ».

Un écosystème financier et technologique

Destructions systématiques d'infrastructures civiles, asphyxie humanitaire, atteinte massive aux droits fondamentaux : les violations graves du droit international « ne tiennent pas seulement aux armes : elles tiennent aux systèmes qui les rendent possibles, souligne Jurdi dans un communiqué publié ce mardi. Elles sont permises par un écosystème financier et technologique qui continue de fonctionner comme si de rien n'était ».

Ni État, ni banque, la plateforme Swift est « indispensable au fonctionnement international des banques israéliennes impliquées dans le financement de l'industrie de l'armement, des projets de colonisation illégale et des opérations en lien direct avec des violations graves du droit international », poursuit l'association qui regroupe des juristes, des avocats, de professeurs de droit, des magistrats.

SUR LE MÊME THÈME



COMPTES FERMÉS ET
RE  VIREMENT : CES
BANQUES FRANÇAISES
QUI EMPÊCHENT LA
SOLIDARITÉ AVEC LA
PALESTINE

En 2012 (contre l'Iran) puis en 2022 (contre la Russie) : à deux reprises, Swift a procédé à des exclusions ciblées, rappelle son communiqué, sans pour autant « *désorganiser le système financier mondial* ». « *Malgré les alertes de l'ONU et de multiples organisations* » contre Israël : rien.

« L'inaction n'est plus une option »

« *Le droit international n'est pas une idée abstraite* », affirme Jurdi, et ses grands principes s'appliquent à tous, États, organisations, personnes de droit public ou privé. Or Swift, « *en permettant des flux financiers transfrontaliers* », s'affranchit de ces obligations et « *alimente matériellement des violations graves* ».

Pour y mettre fin, l'association réclame à la justice belge de prononcer « *une mesure ciblée, proportionnée et strictement temporaire* » sous trois formes : la suspension de l'accès Swift pour six banques israéliennes déterminées, le maintien des transactions humanitaires, la levée immédiate de la suspension « *dès que les conditions de conformité seront établies* ».

« *Il ne s'agit ni d'un boycott politique, ni d'une sanction financière unilatérale, mais d'une mesure technique, analogue à celles prises par Swift par le passé, destinée à empêcher que son réseau ne contribue à un dommage grave et massif* », analyse Jurdi. « *Nous ne pouvons plus nous contenter de dénoncer ces violations. Nous devons agir sur les mécanismes qui les alimentent. Notre action vise à responsabiliser un acteur global qui, en toute connaissance de cause, continue de fournir une capacité opérationnelle essentielle aux banques impliquées dans des violations graves. Lorsque des vies humaines sont en jeu, l'inaction n'est plus une option.* »

POUR UNE INFORMATION LIBRE SUR LA PALESTINE

Nous avons été l'un des premiers médias français à défendre le droit des Palestiniens à disposer d'un État viable dans le respect des résolutions de l'ONU. Et nous avons inlassablement défendu la paix au Proche-Orient. Aidez-nous à continuer de vous informer sur ce qui se passe là-bas. Grâce à vos dons.

Je veux en savoir plus !

JE DONNE TOUS LES MOIS

JE DONNE UNE FOIS

E-mail

10 €

25 €

100 €

MONTANT LIBRE

Après déduction d'impôts, votre don vous reviendra par mois à

0,00 €

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% si vous êtes imposable sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour ce faire, vous devez cocher la case ci-dessous.



JE SOUHAITE RECEVOIR MON REÇU FISCAL POUR BÉNÉFICIER DE LA DÉDUCTION D'IMPÔTS

**Carte bancaire****Prélèvement SEPA**

Numéro de carte

Date d'expiration

Code de sécurité

Pays

France



☐ J'accepte de recevoir des informations de la part de l'Humanité.

Quels que soient vos choix, vos données resteront dans le périmètre de l'Humanité et ne seront en aucun cas cédées à des entreprises ou services tiers. Vous pouvez à tout moment demander leur suppression.

☐ Je souhaite que mon nom apparaisse sur le mur des donateurs.rices

Le mur des donateurs est **une page du site** sur laquelle figurent les noms des donateurs et donatrices à l'Humanité pour les remercier de leur soutien.

JE VALIDE MON DON

Les mots-clés associés à cet article

GÉNOCIDE**JUSTICE****SWIFT**[Accueil](#)[Monde](#)[génocide](#)[La plateforme Swift visée par une...](#)**EN CONTINU**

- 15h25 ○ **France télévisions : baisse des ressources publiques, inflation non compensée, déficit attendu... d'ici la fin...**
- 15h07 ○ « Paroles en état de siège », de Benoît d'Afrique : de la nécessité de battre le verbe quand il est chaud
- 15h01 ○ Tribune. Logement : pour un service public renforcé plutôt qu'un statut fiscal allégé pour bailleurs privés
- 14h51 ○ Voile : Alexia Barrier et son équipage 100 % féminin s'attaquent à l'océan Indien

Voir toute l'actu

ARTICLES LES PLUS LUS DANS CETTE RUBRIQUE



« JE VÉRIFIAIS LE MANTEAU DE MA FEMME » : AU BUNDESTAG, UN DÉPUTÉ AFD POURSUIVI POUR UN SALUT NAZI

Actu



PROCÈS LAFARGE : LE PARQUET REQUIERT LA PEINE MAXIMALE POUR FINANCEMENT DU TERRORISME, UNE PAILLE POUR LE CIMENTIER

H Procès



« TRUMP DERANGEMENT SYNDROME » : QUAND LES CONSERVATEURS AMÉRICAINS BRANDISSENT LA FOLIE POUR DISCRÉDITER LEURS OPPOSANTS

H Décryptage

À LIRE AUSSI



RDC : LA JUSTICE FRANÇAISE CONDAMNE LE CHEF DE GUERRE ROGER LUMBALA À 30 ANS DE PRISON

H Monde

Publié le 16 décembre 2025



REVERS POUR DONALD TRUMP, LA JUSTICE ANNULE L'INCULPATION DE L'EX-DIRECTEUR DU FBI ET DE LA PROCUREURE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT DE NEW YORK

Monde

Publié le 25 novembre 2025



« SAFARIS HUMAINS DE SARAJEVO » : LE PRÉSIDENT SERBE ALEKSANDAR VUČIĆ VISÉ PAR UNE PLAINTE QUI L'ACCUSE D'AVOIR PARTICIPÉ AUX MASSACRES

H Monde

Publié le 21 novembre 2025

ESPACE BOUTIQUE



L'HUMANITÉ MAGAZINE

HOR

La boutique

NOS SERVICES[Contacter l'Humanité](#)[La Fête de L'Humanité](#)[Faire un don \(déductible des
impôts\)](#)[Annonces légales](#)[S'abonner à l'Humanité](#)[Les archives numériques de l'Humanité
depuis 1990](#)[Les avantages abonné.es](#)[Droits d'utilisation \(textes, photos, vidéos\)](#)[Se désabonner](#)[Comédiance | Régie publicitaire](#)[Où acheter l'Humanité](#)[Mentions légales](#)[Charte éditoriale de
l'Humanité](#)[Protection des données personnelles](#)[À propos : il était une fois
l'Humanité](#)[Conditions Générales d'Utilisation \(CGU\)](#)[Offres d'emploi](#)[Ils font vivre l'Humanité !](#)[Paramètres des cookies](#)

l'Humanité